

Demandes de subventions complémentaires de fonctionnement des collèges publics

Annexe 8

Certifié transmis à la Préfecture le 19 juillet 2016

Commission permanente du 13 juillet 2016 - Rapport n° 183

Collèges	Communes	Objet de la demande	Montants	Observations	Propositions
CLAIR SOLEIL	MARSEILLE	Coût de restauration supérieur au forfait acquité par les familles	4 642,00 €	L'établissement ne possédant pas d'installations nécessaires à la préparation des repas, les élèves sont hébergés par la ville de Marseille	4 642,00 €
DUMAS	MARSEILLE	surconsommation d'eau suite aux travaux réalisés pour le réaménagement de la SEGPA.	3 000,00 €		3 000,00 €
MOULIN	MARSEILLE	abattage et évacuation d'un platane présentant un danger pour les utilisateurs; réparation de l'armoire négative utilisée dans la cuisine de la SEGPA.	2 586,00 €	financement total de la demande au regard du fonds de roulement d'un montant de 33 590€.	2 586,00 €
L. PASTEUR	MARSEILLE	élagage d'un arbre de grande hauteur de la cour de l'établissement.	1 320,00 €		1 320,00 €
PYTHEAS	MARSEILLE	abattage de 8 arbres et elagage de 2 autres afin de sécuriser les espaces scolaires.	5 280,00 €		5 280,00 €
ROY D'ESPAGNE	MARSEILLE	surconsommation d'eau suite à une fuite dans le local chaufferie.	5 000,00 €	financement total de la demande au regard du fonds de roulement d'un montant de 43 000 €.	5 000,00 €
C. CLAUDEL	VITROLLES	réalisation de travaux de sécurité concernant un ascenseur suite à un rapport de la SOCOTEC.	4 044,00 €	financement total de la demande au regard du fonds de roulement d'un montant de 51 500 €.	4 044,00 €
TOTAL					25 872 €